



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU TARN

AVIS D'ENQUETE

PUBLIQUE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Par arrêté préfectoral du 13 juin 2017, une enquête publique de 33 jours est ouverte du 1^{er} juillet 2017 au 2 août 2017 inclus sur le territoire de la commune de LABRUGUIERE, concernant la demande présentée par la SAS RODRIGUEZ ALAIN NEGOCE ET VALORISATION – GROUPE DUO, représentée par Monsieur Thierry OBATON (siège social : 12 rue de la Ferronnerie – ZI de Bonnetcombe - 81200 MAZAMET), en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une installation de recyclage et de reconditionnement d'emballages au titre des rubriques 2714-1, 2718-1 et 2795-2 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, située ZAC du Causse, sur le territoire de la commune de LABRUGUIERE.

Le dossier, comprenant notamment une étude d'impact, une étude de dangers et l'avis de l'autorité environnementale, sera déposé à la mairie de Labruguière, siège de l'enquête, où, pendant la durée de l'enquête, le public pourra en prendre connaissance et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture, et adresser toute correspondance.

Le dossier d'enquête est également consultable sur le site internet de la préfecture : www.tarn.gouv.fr

Pendant la durée de l'enquête, un accès gratuit au dossier est ouvert au public sur un poste informatique situé, aux jours et heures d'ouverture habituelles des bureaux au public, à la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet - Espace Ressources - Le Causse Espace d'Entreprises – 40 avenue de la Montagne Noire - 81115 CASTRES Cedex.

Les observations, propositions et contre-propositions peuvent, de même, être formulées, de l'enquête à l'adresse électronique suivante : pref-rodriguezduo@tarn.gouv.fr ou par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Labruguière, et y parvenir pendant la durée de l'enquête où elles sont tenues à la disposition du public.

Les communes concernées par les risques et inconvénients dont cet établissement peut être la source, comprises dans un rayon d'affichage de 2 kilomètres autour de l'installation, sont les suivantes : CASTRES, CAUCALIERES, LABRUGUIERE, LAGARRIGUE et VALDURENQUE. La copie intégrale de l'arrêté préfectoral du 13 juin 2017 susvisé est déposée à la mairie de chacune des communes concernées.

Monsieur Jean-Louis BRESSOLLES, ingénieur en chef des TPE retraité, a été désigné par le Tribunal Administratif de Toulouse en qualité de commissaire enquêteur. Le commissaire enquêteur recevra les déclarations des tiers à la mairie de Labruguière aux dates suivantes :

Lundi 3 juillet 2017	9h00-12h00
Vendredi 7 juillet 2017	14h00-17h00
Samedi 22 juillet 2017	9h00-12h00
Mercredi 2 août 2017	14h00-17h00

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la mairie de LABRUGUIERE et à la préfecture du Tarn – Direction de la coordination, des moyens et de la logistique - Bureau de l'environnement et des affaires foncières – 81013 Albi Cedex 9, ainsi que sur le site internet : www.tarn.gouv.fr

Toute information sur le dossier peut être obtenue auprès de la SAS RODRIGUEZ ALAIN NEGOCE ET VALORISATION – GROUPE DUO ou de la préfecture du Tarn – Direction de la coordination, des moyens et de la logistique - Bureau de l'environnement et des affaires foncières. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture du Tarn.

A l'issue de la procédure, l'arrêté portant autorisation ou refus d'exploiter l'installation est pris par le préfet.

81013 ALBI CEDEX 09 - STANDARD : 05 63 45 61 61 - TÉLÉCOPIE : 05 63 45 60 20

Horaires d'ouverture des services sur www.tarn.gouv.fr